



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

MOTION CGT

Si nous avons décidé d'un rassemblement ce soir, c'est que la situation sociale dans ce pays vient de prendre une dimension rarement vue depuis des dizaines d'années. Non pas que la violence patronale, les provocations, les intimidations, les poursuites judiciaires n'existent pas, mais là, nous vivons une période depuis une semaine qui en dit long sur les intentions du patronat, du gouvernement et plus largement d'une grande partie du monde politique et des bien penseurs.

L'ensemble de la classe médiatico-politique a décidé de faire un exemple de l'action des salariés d'Air France. Action qui, je le rappelle, arrive après plusieurs plans dits « de restructuration » qui n'étaient que des plans de baisses de masse salariale, de licenciements, et qui ont entraîné la baisse des salaires et l'augmentation du temps de travail, des mauvaises conditions de travail et un service rendu au voyageur qui s'est dégradé, provoquant une baisse d'activité.

Ce que dit la direction c'est qu'il faut faire plus de low coast pour être plus compétitif. Compétitif pour les actionnaires, dont l'Etat et quelques grandes fortunes mondiales. Ce que ne veulent pas les salariés, c'est encore une fois travailler plus pour gagner moins. Ils ne veulent pas être les dindons de la farce du dumping social en France comme dans les autres pays européens.

La mise en avant des salaires des pilotes a servi à monter l'opinion publique contre cette catégorie de personnel, les faisant passer pour des nantis, privilégiés par leur catégorie professionnelle et sociale. Que ceux qui les critiquent plutôt que de les soutenir passent leur brevet de pilote de ligne et après on verra.

Les salariés ne se sont pas laissé prendre à ce jeu d'éclatement du salariat, au contraire. Ils n'ont pas cru au discours qui leur disait que si les pilotes ne faisaient pas d'effort sur le temps de travail et leur salaire, ils seraient responsables de ladite mauvaise santé du groupe. Ils ont eu raison. Pour preuve.

A peine la décision prise par le principal syndicat des pilotes de ligne de dire non aux injonctions de la direction, que le président d'Air France annonce et fait voter au conseil d'administration un plan de licenciements, car c'est de licenciement dont il s'agit, de 2900 salariés, voire 5000 toutes catégories confondues.

Souvenons-nous de ce qui est dit dans la loi Macron : la possibilité de faire des plans dits « de maintien de l'emploi » préventif dans les entreprises, c'est-à-dire de ne plus regarder à posteriori mais d'anticiper d'éventuelles difficultés. Nous sommes en plein dedans même si Air France a retrouvé le chemin des profits. Bien sur sûr le dos des salariés.

Si le problème était les pilotes et leurs salaires pourquoi ne pas n'en licencier que quelques uns ? Ces corpo n'auraient eu que ce qu'ils méritaient ! Ah oui, on a besoin d'eux. Sans eux pas d'activité.

Ce plan, devant diviser les salariés s'est retourné contre la direction et a créé la solidarité entre les travailleurs.

La suite, nous la connaissons. Un Comité Central d'Entreprise qui est envahi par celles et ceux qui veulent garder leur travail, une direction droite dans ses bottes et sure de son bon droit, une direction qui provoque les manifestants en traversant le rassemblement.

Des images qui font le tour du monde et qui font réagir tous les réactionnaires que la terre peut compter. Ces pauvres dirigeants qui ont été « molestés » !

Rendez-vous compte du langage employé ? « Faire subir à quelqu'un des violences physiques ». Sommes-nous dans ce cas de figure ? Peut-on employer le même verbe pour décrire les violences mentales et morales que subissent ces salariés depuis des années ?

Est-ce que la colère et l'exaspération, car c'est de ça qu'il s'agit, ne sont pas légitimes face à l'extrême violence de cette annonce ? 2900 personnes qui vont perdre leur boulot, ce qui va entraîner de grandes difficultés sociales avec des difficultés financières, des divorces voire des suicides comme cela a déjà été le cas après les différents plans. Qui est violent ?

Que dire des interpellations d'hier matin ? Comment peut-on qualifier ce qui s'est passé dans les appartements, dans les maisons des camarades qui se sont fait interpellé, comme on attrape des trafiquants de drogues, des braqueurs. Tout cela devant leurs femmes et leurs enfants.

Est-ce que les mêmes méthodes ont été utilisées pour Cahuzac, Coppé, Sarkozy, Thevenoud, je m'arrête là, la liste est trop longue, qui sont autrement répréhensibles que nos camarades ? Rendez-vous compte de la violence et du traumatisme que doit être une garde à vue pour quelqu'un qui ne comprend pas le pourquoi de cet acharnement.

Valls a donné le ton en indiquant que c'était des actes commis par des « voyous » et qu'il fallait « une réponse rapide et exemplaire ». Les camarades étaient déjà condamnés.

Est-ce une coïncidence, un hasard, ou alors une volonté patronale et gouvernementale d'arrêter 5 militants CGT dont un élu ?

Et qu'en sera-t-il des autres qui devront répondre de certains actes répréhensibles comme chanter la chanson de Zebda « tomber la chemise » ?

Les dernières nouvelles sont inquiétantes : La garde à vue a été levée mais nos camarades ont été déférés devant le parquet de Bobigny, dans le cadre d'une éventuelle mise en examen pour violences aggravées. Il devrait prendre une décision en fin de journée concernant les poursuites engagées.

L'Union Départementale ne condamne pas les actes qui se sont produits. Ce ne sont pas des actes gratuits, comme peuvent nous le faire penser certains commentateurs, mais simplement de la colère, de la haine du désarroi.

Lorsqu'on nous parle de violence, nous devons répondre résistance et combat. Quand on nous oppose dialogue social, pour nous c'est le rapport de forces.

La « violence des riches » n'est pas qu'un titre de livre pour les salariés. C'est la réalité de tous les jours. Et quand elle est accompagnée par celle de l'ensemble des possédants et des politiques, elle devient insoutenable.

Cette affaire, est l'affaire de toute la Cgt, de ses militants, de ses syndiqués. Nous n'acceptons pas la criminalisation du syndicalisme.

Chaque mauvais coup porté entrainera une riposte ferme de notre organisation.